

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 26 octobre 2009**

**CP 09/10-05**

*L'an deux mil neuf, le 26 octobre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Etaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Astruc et Astoul ;*

*Absents, excusés : MM. Roset et Bénech.*

**MANDATS DEPARTEMENT/ SEMATEG**

**QUITUS SUR LES OPERATIONS REALISEES**

---

Pour ses opérations importantes d'investissement, le Département a conclu avec la SEMATEG des conventions de mandat aux termes desquelles le mandataire (la SEMATEG) s'engage à réaliser, pour le compte du mandant (le DEPARTEMENT), un ouvrage à des conditions de prix et de délais prédéterminées.

Les conventions de mandat qui s'inscrivent dans le cadre de la loi n ° 85-704 du 12 juillet 1985, relative à la maîtrise d'ouvrage publique, comportent d'autre part des clauses - dont certaines d'ordre public- ayant pour effet, tout au long de l'accomplissement du mandat, de permettre au mandant d'exercer le contrôle du mandataire.

Ainsi, dans les conventions SEMATEG-DEPARTEMENT, ce dernier est-il appelé à :

- donner au mandataire l'ordre d'exécuter le mandat,
- agréer les modes de dévolution des marchés d'études, d'ingénierie, de construction, ainsi que le choix des titulaires desdits marchés,
- prendre possession de l'immeuble dès sa réception définitive,
- donner quitus à la Société par l'acceptation du procès-verbal de reddition des comptes après constatation de l'achèvement de la mission.

Les opérations répertoriées en annexe, dont la réalisation a été confiée à la SEMATEG, ont été réceptionnées et achevées dans le respect de la procédure en vigueur et des dispositions contractuelles du mandat.

Dans ce contexte, il convient de constater que la mission de la Société a été conforme administrativement et financièrement aux termes du contrat.

C'est pourquoi, je vous propose de donner à la SEMATEG quitus entier et sans réserve de sa gestion pour les opérations mentionnées dans le tableau annexé au présent rapport.

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.

### **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

#### **LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Donne quitus entier et sans réserve de sa gestion à la Sémateg, pour les opérations mentionnées dans le tableau présenté en annexe.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

**ANNEXE**  
**OPERATIONS POUR LESQUELLES LE QUITUS EST DONNE**

CP 09/10-05annexe

<i>Opérations réalisées sous mandat</i>	<i>Date</i>			<i>Coût définitif</i>
	Délibération	Convention ou Avenant	Réception de l'ouvrage	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Gendarmerie de Négrepelisse</b></li> <li>• Construction</li> </ul>	16/09/2002	16/09/2002	18/11/2005	1 858 658,45 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Téléphonie mobile</b></li> <li>• Extension du réseau de téléphonie mobile en Tarn-et-Garonne</li> </ul>	20/09/2004	23/10/2004	26/07/2006	558 359,91 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Pépinière d'Entreprises</b></li> <li>• Etudes préalables</li> </ul>	21/05/2001	21/05/2001		46 348,68 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Pépinière d'Entreprises</b></li> <li>• Aménagement</li> </ul>	16/12/2002	16/12/2002	30/06/2004	1 956 370,16 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Espaces Naturels Sensibles</b></li> <li>• Site « Les Canelles » à Valence d'Agen</li> <li>• Site « le ruisseau de Longues Aigues » à Négrepelisse</li> </ul>	31/05/1999	24/12/1990	24/09/1999	11 433,86 €
	13/12/1999	24/12/1990	14/04/2000	100 025,81 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Gymnase de Grisolles</b></li> <li>• Réhabilitation</li> </ul>	10/04/2000	10/04/2000	31/07/2001	280 468,88 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Laboratoire vétérinaire et Satèsè</b></li> <li>• Extension des locaux</li> </ul>	29/07/2000	29/07/2000	03/11/2003	216 477,37 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Gymnase Jean Rostand à Valence d'Agen</b></li> <li>• Aménagement des abords du gymnase</li> </ul>	28/02/2005	11/04/2005	02/09/2005	678 972,85 €

<i>Opérations réalisées sous mandat</i>	<i>Date</i>			<i>Coût définitif</i>
	Délibération	Convention ou Avenant	Réception de l'ouvrage	
➤ <b>Aménagement de la Base de Plein Air et de Loisirs</b> • Phase préopérationnelle	15/12/2003	06/01/2004		55 434,59 €
➤ <b>Abbaye de Belleperche</b> • Aménagement de la salle voûtée	22/11/1999	22/11/1999	18/07/2002	446 489,32 €
➤ <b>Abbaye de Belleperche</b> • Aménagement de l'aile des jardiniers	14/04/2003	14/04/2003	09/12/2005	1 528 904,64 €
➤ <b>Collège Théodore Despeyrous de Beaumont de Lomagne – Phase 1</b> • Travaux de restructuration		12/07/2004	04/05/2006	1 886 243,99 €
➤ <b>Collège Pierre Darasse à Caussade – phases 1 et 2</b> • Travaux de restructuration	28/02/2005	11/04/2005	09/11/2005	792 731,63 €
➤ <b>Collège Jean Lacaze à Grisolles – Phase 1</b> • Travaux de restructuration		28/03/2006	03/10/2006	371 748,65 €
➤ <b>Collège Jean Lacaze à Grisolles – Phase 2</b> • Travaux de restructuration		28/03/2006	19/07/2007	447 749,50 €
➤ <b>Collège Jean Jacques Rousseau à Labastide Saint Pierre</b> • Aménagement de la salle à manger	27/10/2003	19/11/2003	28/04/2006	456 702,24 €

<i>Opérations réalisées sous mandat</i>	<i>Date</i>			<i>Coût définitif</i>
	Délibération	Convention ou Avenant	Réception de l'ouvrage	
➤ <b>Collège Jean Jacques Rousseau à Labastide Saint Pierre</b> • Construction d'un préau avec blocs sanitaires		03/10/2005	19/10/2006	207 803,14 €
➤ <b>Collège Jean Jaurès à Montauban</b> • Restructuration du bâtiment ancien – Phase étude		09/08/2007		19 048,05 €
➤ <b>Collège Olympe de Gouges à Montauban</b> • Phase étude		06/01/2004		88 457,89 €
➤ <b>Collège Ingres à Montauban – 10ème tranche</b> • Travaux de restructuration	14/12/1998	14/12/1998	29/12/1999	611 010,92 €
➤ <b>Collège Ingres à Montauban – 12ème tranche</b> • Travaux de restructuration	25/06/2001	25/06/2001	03/02/2004	995 817,92 €
➤ <b>Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise</b> • Travaux d'extension	17/12/2001	17/12/2001	20/10/2003	1 659 043,69 €
➤ <b>Gymnase du collège Jean Jacques Rousseau à Labastide Saint Pierre</b> • Construction	15/12/2003	06/01/2004	28/09/2006	1 143 022,12 €

<i>Opérations réalisées sous mandat</i>	<i>Date</i>			<i>Coût définitif</i>
	Délibération	Convention ou Avenant	Réception de l'ouvrage	
➤ <b>Collège Pierre Darasse à Caussade – Phase 3</b> • Restructuration	28/02/2005	11/04/2005	19/12/2007	752 330,27 €
➤ <b>Collège Jean de Prades à Castelsarrasin</b> • Restructuration des bâtiments Alti et Segpa – Phase étude		09/08/2007		5 280,32 €
➤ <b>Collège Pierre Bayrou à Saint Antonin Noble Val</b> • Restructuration des bâtiments externat et internat – Phase étude		09/08/2007		3 936,40 €
➤ <b>Maison du Handicap</b> • Aménagement des locaux		28/03/2006	26/07/2006	195 683,05 €

Fait à MONTAUBAN, le  
Le Président,